

VERQUIN : Ville de la mémoire et de l'amitié franco-congolaise

Pr Brice Arsène MANKOU

Professeur associé à l'université de Laval

Directeur, Centre Canadien de Recherche Interdisciplinaire sur l'Afrique (CARIA)

Chercheur invité au Centre de Recherche d'Ethique (CRE), Université de Montréal, (Canada)

bamankou@yahoo.fr

Résumé :

Brazzaville - capitale de l'AEF, (L'Afrique Equatoriale Française comptait quatre territoires français en Afrique centrale : le Moyen-Congo (aujourd'hui Congo-Brazzaville), le Gabon, l'Oubangui-Chari (aujourd'hui Centrafrique) et le Tchad), Brazzaville a été zone stratégique et la ville d'où sont parties les premières forces armées de la France Libre. C'est toujours à Brazzaville que le Général de Gaulle lança son manifeste pour constituer le conseil de défense de l'empire. C'est à Brazzaville que se tint, sous l'égide du Général de Gaulle, la conférence dite de Brazzaville, qui permit de jeter les bases de l'Union Française.

C'est enfin à Brazzaville que le Général de Gaulle prononça un important discours sur l'autonomie, l'autodétermination des peuples, discours qui donna la voie à la décolonisation et deux ans après aux indépendances de la plupart des pays Africains Francophones.

S'il faudrait rappeler quelques dates, retenir simplement que c'est à Brazzaville, pendant l'occupation nazie, que le Général de Gaulle va organiser la résistance à partir de ce pays qui compte dans l'histoire de la France.

Mots clés : France, Brazzaville, Verquin, de Gaulle, Congo

Abstract

Brazzaville - capital of the AEF, (French Equatorial Africa included four French territories in Central Africa: Middle Congo (today Congo-Brazzaville), Gabon, Oubangui-Chari (today Central Africa) and Chad), Brazzaville was a strategic area and the city from which the first armed forces of Free France departed. It was still in Brazzaville that General de Gaulle launched his manifesto to constitute the defense council of the empire. It was in Brazzaville that the so-called Brazzaville conference was held, under the aegis of General de Gaulle, which made it possible to lay the foundations of the French Union.

Finally, it was in Brazzaville that General de Gaulle delivered an important speech on autonomy, the self-determination of peoples, a speech which paved the way for decolonization and two years later for the independence of most French-speaking African countries.

If we should recall a few dates, remember, simply that it was in Brazzaville during the Nazi occupation that General de Gaulle organized the resistance from this country which counts in the history of France.

keywords: France, Brazzaville, Verquin, de Gaulle, Congo

Classification JEL : Z 0

1. Brazzaville, un territoire Français à part entière et non entièrement à part.

Brazzaville - capitale de l'AEF, (L' Afrique Equatoriale Française comptait quatre territoires français en Afrique centrale: le Moyen-Congo (aujourd'hui Congo-Brazzaville), le Gabon, l'Oubangui-Chari (aujourd'hui Centrafrique) et le Tchad), Brazzaville a été zone stratégique et la ville d'où sont parties les premières forces armées de la France Libre. C'est toujours à Brazzaville, que le Général de Gaulle lança son manifeste pour constituer le conseil de défense de l'empire. C'est à Brazzaville que se tint, sous l'égide du Général de Gaulle, la conférence dite de Brazzaville, qui permit de jeter les bases de l'Union Française.

C'est enfin à Brazzaville que le Général de Gaulle prononça un important discours sur l'autonomie, l'autodétermination des peuples, discours qui donna la voie à la décolonisation et deux ans après aux indépendances de la plupart des pays Africains Francophones.

S'il faudrait rappeler, quelques dates, reprenez, simplement que c'est à Brazzaville pendant l'occupation nazie, que le Général de Gaulle va organiser la résistance à partir de ce pays qui compte dans l'histoire de la France.

Le 27 octobre 1940, le général Charles de Gaulle lance un Manifeste de Brazzaville, capitale de l'Afrique Équatoriale Française (AEF). Par ce discours vigoureux, il affirme son autorité et annonce la constitution d'un Conseil de Défense de l'Empire depuis Brazzaville.

30 janvier 1944

Conférence de Brazzaville, prise de conscience des problèmes coloniaux. Le général de Gaulle regroupe les représentants des territoires français ; premier pas vers l'Union française

24 août 1958

Discours de Brazzaville, de Gaulle présente aux populations locales les principes qui régiront les nouveaux rapports entre la France et son empire : autonomie interne, libre détermination des territoires, création d'un vaste ensemble politique, économique et de défense.

Brazzaville a été aussi la « Conférence africaine française » sous l'égide du général de Gaulle. Regroupant les gouverneurs coloniaux d'Afrique noire, de Madagascar, les représentants des intérêts économiques, et des membres de l'Assemblée consultative provisoire, la conférence de Brazzaville doit définir les orientations futures de l'Empire et les rapports qui unissent la France à ses possessions d'outre-mer. Elle est organisée et présidée par René Pleven, commissaire aux Colonies, qui a rejoint le général de Gaulle dès juin 1940. Félix Éboué - le gouverneur général de l'AEF qui a rallié le Tchad à la France Libre à l'été 1940 - et Henri Laurentie - secrétaire général de l'Afrique combattante - sont également à l'origine de ce sommet.

Le document présente deux courts extraits du discours d'ouverture tenu par le général de Gaulle. S'il propose l'émancipation des territoires français d'Afrique - que « la guerre présente n'a fait que précipiter » - il ne conçoit néanmoins pas que celle-ci se fasse à l'extérieur du « bloc français ». Pourtant, cet appel de Brazzaville - qui recevra un large écho à travers tout le continent - ouvrira la voie à l'indépendance et lancera le processus de la décolonisation des territoires français d'Afrique.

Apparaît donc le poids de l'Afrique et des Africains dans la construction d'une France libre, solide, crédible et unie derrière de Gaulle. L'importance de l'Afrique apparaît en filigrane dans le programme du CNR qui, du fait des décisions prises à Brazzaville en l'absence d'Eboué (alors mourant), ne pouvait proposer les mesures libérales (fédéralisme et rejet de l'assimilation) qui seront portées par les 25 élus de l'Afrique noire qui, dès octobre 1945, siègent au Palais Bourbon. Ce sont ces hommes politiques africains (Félix Houphouët-Boigny, Leopold Sédar Senghor, Sourou Migan Apithy et d'autres) qui se saisissent alors de la question du contenu des réformes préconisées par le CNR.

En France, on a compté environ 5 000 « tirailleurs » africains au sein des Forces Françaises de l'Intérieur. On en trouvait dans les différents maquis de France (52 dans celui du Vercors). On compte également quinze africains dans l'ordre de la Libération (1063 membres) : un Algérien, deux Béninois, un Burkinabé, trois Centrafricains, un Guinéen, un Malien, un Marocain et cinq Tchadiens.

2. Comment et pourquoi, Brazzaville, comme capitale de la France libre ?

La lutte pour la défense de cette France « libre » est née à Brazzaville.

C'est dans cette ville que fut lancée la reconquête des territoires contrôlés par Vichy puis la libération du sud de la France grâce au débarquement de Provence.

Rappelons ici qu'au moins 17 000 recrues s'engagèrent entre 1940 et 1944 en Afrique-Equatoriale française, venant s'ajouter aux 16 000 hommes déjà présents ; les Congolais, les Gabonais, les Tchadiens, les Camerounais et tant d'autres ont ainsi contribué à la renaissance et au renforcement de l'armée française libre.

Souvenons-nous également que c'est à Brazzaville que fut créé l'ordre de la Libération le 16 novembre 1940, afin d'honorer les forces combattantes et l'idéal de liberté pour lequel elles versèrent leur sang. Brazzaville devint ainsi la capitale de la France libre et la clé de voûte de la résistance française.

Elle offrit une base arrière au général de Gaulle, qui disposa dès lors d'hommes et de ressources supplémentaires, ce qui posa les jalons d'une indépendance politique à l'égard de l'allié anglais.

Elle lui offrit une voix ; Radio Brazzaville, une voix diffusée dans le monde entier, et sans censure, ce qui permit au Général de s'exprimer librement depuis la capitale congolaise et de diffuser son message de renoncement à la défaite.

Elle lui offrit une stature ; celle de chef d'Etat qui lui manquait pour renforcer sa crédibilité face aux Anglais.

Elle lui offrit même une case digne d'un patriarche africain, la case de de Gaulle

Brazzaville, fut pour ainsi dire, une terre de la résistance et du gaullisme

3. L'analyse de la figure de Charles de Gaulle, l'homme de Brazzaville

3.1 Résister, c'est bien sûr s'engager pour une cause plus grande que soi

Il y a toujours eu chez le général de Gaulle cette volonté de se mettre au service de la France, pour en défendre une certaine idée.

Cette volonté était viscéralement attachée à l'idée d'une France libre, indépendante et souveraine, à ses valeurs humanistes et universalistes, qui imposaient de poursuivre la lutte contre le nazisme.

C'est la même volonté qui anime Félix Eboué lorsqu'il choisit de répondre favorablement à l'appel du 18 juin 1940, entraînant le ralliement du Tchad, du Cameroun, du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari. On l'oublie souvent, mais ils forment alors les premiers territoires de la résistance française sur son propre sol, bien avant les maquis de métropole.

3.2 Résister, c'est aussi refuser le rétrécissement

La résistance, c'est le refus de l'effondrement collectif, répété à plusieurs reprises.

Il y a tout d'abord Londres et ce premier appel, un certain 18 juin 1940. Un cri du cœur que nous connaissons tous, et qui apprend aux Français alors déboussolés que « la France n'est pas seule ! Elle a un vaste un vaste Empire derrière elle ».

Mais il y a aussi Brazzaville et ce manifeste du 27 octobre 1940, la voix du Général s'élevant contre les débuts de la collaboration, initiés par la rencontre entre le maréchal Pétain et Adolphe Hitler à Montoire. Refusant la compromission, il tire ainsi la sonnette d'alarme : « La France traverse la plus terrible crise de son Histoire. Ses frontières, son Empire, son indépendance et jusqu'à son âme sont menacés de destruction. »

Quelle singulière sonorité que cet appel à la France, à son indépendance et à sa grandeur lancée au monde à partir de ce lieu même, à partir de ce que certains croyaient être les marges de l'Empire, et qui se révélait être le cœur battant de la France libre.

Il fallait incarner et structurer cette résistance. Ce fut la naissance du Conseil de Défense de l'Empire, composé des premiers fidèles au Général, futurs Compagnons de la Libération et héros de la bataille de France : le général Catroux, l'amiral Muselier, le général Larminat, les gouverneurs Eboué et Sautot, le colonel Leclerc, le médecin-général Sicé, le professeur Cassin et Thierry d'Argenlieu.

Ce message garde aujourd'hui toute son acuité. Prenons garde, encore et toujours, à ne pas céder aux tentations de l'égoïsme et du rétrécissement :

Il s'agit de ne pas privilégier le repli identitaire sur l'ouverture, par peur de l'autre et par paralysie de nos systèmes politiques vieillissants, qui ne répondent plus aux aspirations des peuples.

Il s'agit de ne pas se laisser enfermer dans la spirale des revendications nationalistes et identitaires qui semblent s'étendre à travers le monde. C'est vrai en Catalogne, au Kurdistan, comme au Cameroun ou en Centrafrique. Les séparatismes y portent les tensions à leur paroxysme et menacent ces Etats d'implosion.

3.3 « Résister, c'est toujours résister à l'esprit du temps et à ses peurs » disait Dominique de Villepin à Brazzaville.

Comme le soulignait Dominique de Villepin à Brazzaville, ce qui caractérise le Général de Gaulle, c'est la résistance. « Résister c'était aussi penser à contre-courant et rassurer la France ».

Il a fallu s'imposer comme seul recours face à l'esprit de défaite qui s'était alors emparé de l'état-major français résigné, et désireux de permettre à l'armée de sauver son honneur.

Il a fallu défier la puissance allemande, un temps victorieuse, et au même moment, passer outre les réserves des Anglais pour imposer son autorité.

Il a fallu redonner son souffle à une France en proie à la peur et aux terreurs de l'occupation.

Aujourd'hui dans un contexte de crise sanitaire, nous sommes de nouveau dans un de ces moments charnières où les dangers du monde se dressent face à nous tous. Un monde dans lequel l'incertitude semble devenue la seule règle du jeu et où la peur est un horizon quotidien.

L'incertitude est tout d'abord politique.

Nous faisons face à une période d'imprévisibilité extrême sur la scène internationale, incarnée par les revirements de l'administration Trump aux Etats-Unis, par le risque de conflit avec la Corée du Nord ou avec l'Iran.

Dans le même temps, nous assistons à la montée des populismes, à l'affaiblissement des démocraties occidentales et au recul des valeurs d'ouverture, de partage et de bien commun.

L'incertitude est aussi économique, alors que les crises répétées menacent la stabilité de l'économie mondiale, fauchant des milliers d'emplois et répandant la pauvreté.

L'incertitude est enfin climatique, comme l'ont prouvé s'il en était encore besoin les derniers épisodes cycloniques et sismiques dévastateurs. Sur ce sujet, la France, appuyée par les Etats d'Afrique, a pris des engagements forts, notamment au travers de la COP21.

Tout comme les premiers combattants de la France libre ont dû apprendre à vivre avec l'incertitude de voir la France survivre à la guerre, nous devons apprendre à vivre avec les incertitudes de notre temps et à ne pas céder aux peurs et aux passions collectives.

A Brazzaville, le Général a appris à connaître, à aimer et à respecter le continent.

Après un premier échec essuyé à Dakar, de Gaulle, l'homme des Flandres, a découvert le Congo et le continent africain en octobre 1940. Lui qui jusqu'ici ignorait presque tout de l'Afrique y trouve un accueil chaleureux, des rapports francs, directs, et une sincérité qui le séduisent immédiatement.

Le Général a su par la suite reconnaître la valeur de l'engagement africain à ses côtés, revenant ici à plusieurs reprises pour le célébrer. Son amour et son respect pour l'Afrique se sont pleinement révélés lors de sa tournée de 1953, alors qu'il s'était mis à l'écart de la vie politique française.

Les notes préparatoires de ce voyage ont révélé à quel point le Général était soucieux de connaître les territoires dans lesquels il souhaitait se rendre.

Cette année-là, le général de Gaulle s'est rendu deux fois à Brazzaville, ville qu'il affectionnait particulièrement parce qu'il y avait reçu en 1940 un accueil qui l'avait profondément ému. Cette affection, Brazzaville le lui a toujours bien rendu, elle qui l'accueillit souvent dans la case de Gaulle bâtie en son honneur. »

4. Brazzaville, c'est aussi une terre d'histoire et de mémoire douloureuse des rapports entre l'Europe et l'Afrique

4.1 « Je ne l'oublie pas, nous sommes sur une terre capitale des mémoires de l'Afrique »

La traite esclavagiste a laissé ici de profondes cicatrices. Loango et la région de Pointe Noire sont aujourd'hui le cœur de cette mémoire douloureuse.

De ce port au destin tragique, embarquèrent près de deux millions d'esclaves, en provenance de toute l'Afrique Centrale et à destination des Antilles et des Amériques, dans des conditions totalement inhumaines.

Loango se dresse donc comme le témoignage direct de cette sombre période et le précieux réceptacle de cette mémoire, à l'image d'autres grands lieux de mémoire, comme la porte du non-retour de Ouidah, la maison des esclaves de l'île de Gorée, ou les monuments aux esclaves de Stone Town et de Cape Town.

Ici s'est également écrit notre histoire commune, qui comprend aussi bien l'épopée de la résistance française que la colonisation et sa mémoire malade, hantée par les crimes passés, les dénis et les non-dits. Cette mémoire, il s'agit d'en faire une force de remobilisation et non plus un obstacle au développement des liens entre nos deux continents.

Aujourd'hui encore, toute politique menée depuis l'Europe vers l'Afrique est lue à travers le prisme réducteur de l'époque coloniale, les soupçons de néocolonialisme demeurant récurrents. Prenons garde à ne pas tomber, par sentiment de culpabilité, dans une indifférence contre-productive à l'égard de l'Afrique.

Il nous faut parvenir à tourner la page de la colonisation et de la décolonisation si nous souhaitons envisager un futur commun. L'Histoire, le travail de mémoire et les liens vivants entre les peuples sont là pour nous aider à désensibiliser progressivement cette question et l'aborder avec moins de passion que de raison.

4.2 Nous sommes sur une terre qui fut le lieu de la rencontre de Charles de Gaulle avec l'Afrique

Preuve ultime de cet attachement, la dernière grande tournée africaine du Général en 1958 débuta par Brazzaville, qu'il choisit pour prononcer son discours, une véritable marque de déférence, alors qu'il lui avait été suggéré de plutôt préférer Dakar ou Conakry à la capitale congolaise.

C'est pour commémorer ce 80^{ème} anniversaire du Manifeste de Brazzaville que le 27 Octobre 2020, sous l'égide du Président Congolais Denis Sassou Nguesso, un grand colloque en présence de plusieurs Chefs d'Etat se tiendra à Brazzaville.

Il faut souligner qu'à Verquin, le Maire Thierry Tassez et son conseil municipal en France, ont, depuis le 15 Novembre 2019, érigé en mémoire de Brazzaville, capitale de la France libre, une stèle qui a été inaugurée au nom du Président congolais M. Bienvenu Okiémy, Conseiller diplomatique du Chef de l'Etat congolais.



Ce 80^{ème} anniversaire du manifeste de Brazzaville coïncide avec le 130^{ème} anniversaire de la naissance du Général de Gaulle.

Cette stèle, marque l'amitié Franco- congolaise en terre Française.

Dans le Manifeste de Brazzaville, le général de Gaulle, reconnaît qu'il n'y avait plus de gouvernement proprement Français et que le destin de la France se jouait à Brazzaville.

« La France traverse la plus terrible crise de son Histoire. Ses frontières, son Empire, son indépendance et jusqu'à son âme sont menacés de destruction.

Cédant à une panique inexcusable, des dirigeants de rencontre ont accepté et subissent la loi de l'ennemi. Cependant, d'innombrables preuves montrent que le peuple et l'Empire n'acceptent pas l'horrible servitude. Des milliers de Français ou de sujets français ont décidé de continuer la guerre jusqu'à la libération. Des millions et des millions d'autres n'attendent, pour le faire, que de trouver des chefs dignes de ce nom.

Or, il n'existe plus de Gouvernement proprement français. En effet, l'organisme sis à Vichy et qui prétend porter ce nom est inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur. Dans son état de servitude, cet organisme ne peut être et n'est, en effet, qu'un instrument utilisé par les ennemis de la France contre l'honneur et l'intérêt du pays.

Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de diriger l'effort français dans la guerre. Les événements m'imposent ce devoir sacré, je n'y faillirai pas.

J'exercerai mes pouvoirs au nom de la France et uniquement pour la défendre, et je prends l'engagement solennel de rendre compte de mes actes aux représentants du peuple français dès qu'il lui aura été possible d'en désigner librement.

Pour m'assister dans ma tâche, je constitue, à la date d'aujourd'hui, un Conseil de Défense de l'Empire. Ce Conseil, composé d'hommes qui exercent déjà leur autorité sur des terres françaises ou qui synthétisent les plus hautes valeurs intellectuelles et morales de la Nation, représente auprès de moi le pays et l'Empire qui se battent pour leur existence.

J'appelle à la guerre, c'est-à-dire au combat ou au sacrifice, tous les hommes et toutes les femmes des terres françaises qui sont ralliées à moi. En union étroite avec nos Alliés, qui proclament leur volonté de contribuer à restaurer l'indépendance et la grandeur de la France, il s'agit de défendre contre l'ennemi ou contre ses auxiliaires la partie du patrimoine national que nous détenons, d'attaquer l'ennemi partout où cela sera possible, et de mettre en œuvre toutes nos ressources militaires, économiques, morales, de maintenir l'ordre public et de faire régner la justice.

Cette grande tâche, nous l'accomplirons pour la France, dans la conscience du bien servir et dans la certitude de vaincre ».

Brazzaville, capitale de la France libre, l'évènement sera célébré en France et à Brazzaville

Thierry Tassez Maire de Verquin et grand ami du Congo a bien compris le message du Chef de l'Etat Français qui appelait les Maires de France à nommer certaines rues et places en hommage aux soldats africains qui ont participé à la Libération.

Le Président Emmanuel Macron le rappelait lors du débarquement de la Provence en ces termes :

« Ils étaient des Français d'Afrique du Nord, pieds noirs, tirailleurs algériens, marocains, tunisiens, zouaves, spahis, goumiers, tirailleurs que l'on appelait sénégalais mais qui venaient en fait de toute l'Afrique subsaharienne, et parmi eux des Guinéens, Congolais, des Gabonais, des Centrafricains, des Camerounais, des Ivoiriens... Je lance aujourd'hui un appel aux maires de France pour qu'ils fassent vivre, par le



nom de nos rues et de nos places, par nos monuments et nos cérémonies, la mémoire de ces hommes qui rendent fiers toute l'Afrique et disent de la France ce qu'elle est profondément : un engagement, un attachement à la liberté et à la grandeur, un esprit de résistance qui unit dans le courage »

5. A Verquin : la France reconnaît Brazzaville, avec une stèle en mémoire des soldats partis de Brazzaville, à l'appel du général de Gaulle

Le combat de Jérôme Ollandet est un combat que l'on peut qualifier de prophétique et d'historique. C'est un ouvrage qui paie aujourd'hui, car il sert de référence à la restitution des faits historiques qui sont sacrés. Car l'histoire de la France est désormais cousue de fils noirs qu'on ne peut plus cacher ni ignorer.

Ainsi, dans le cadre des relations liant la France et la République du Congo, une stèle, fabriquée à partir du matériau en fer et découpée au laser par une entreprise béthunoise, se dresse désormais à Verquin, dans le nord de la France, depuis le 15 novembre 2019, représentant le général de Gaulle passant en revue les troupes africaines à Brazzaville, en 1940. Le Manifeste de Brazzaville y est installé en bonne place.

Cette œuvre mémorielle, minutieusement conçue et réalisée grâce à l'excellente relation de coopération établie entre Rodolphe Adada, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en France, Brice Arsène Mankou, facilitateur, Chargé de la promotion de cette stèle et Thierry Tassez, maire de Verquin, marque un tournant historique dans l'évocation de la place de Brazzaville dans l'histoire tragique de la France.

Selon le maire de Verquin Thierry Tassez, ce premier monument dédié au sacrifice des soldats africains « commémore Brazzaville, capitale de la France libre sous de Gaulle, et le sacrifice de tous les peuples africains qui sont venus pendant la Seconde Guerre mondiale pour lutter contre le nazisme ».

A la faveur de la première visite du Président Emmanuel Macron à Brazzaville, le 3 mars dernier, un projet similaire verra le jour à Brazzaville qui fut, selon les termes du Président Français, la capitale de la France Libre, « un mémorial verra le jour pour honorer la mémoire de ces femmes et de ces hommes, ces héros africains, qui n'avaient jamais foulé le sol de l'Hexagone mais ont donné leurs vies pour le libérer ».

Il convient de rappeler que les bataillons venus d'Afrique et de l'empire colonial ont joué un rôle crucial dans la Seconde Guerre mondiale, notamment lors du débarquement en Provence, en août 1944.

C'est le sens du colloque j'ai organisé avec le soutien du Député Carlos Bilongo à l'assemblée nationale Française à Paris, le 09 décembre 2022. A cet effet, nous préparons avec les parlementaires Français et congolais, un projet de loi pour reconnaître cette partie de l'histoire Franco- congolaise.

Conclusion

Depuis la parution de son ouvrage de référence sur Brazzaville, capitale de la France libre, l'historien et Diplomate Ollandet remettait à plat les relations déséquilibrées en la France et l'Afrique avec une survivance sempiternelle du pacte colonial. Comme l'explique Yerri Urban, maître de conférences en droit public à l'université des Antilles et auteur de « L'Indigène dans le droit colonial français 1865-1955 », les indigènes n'ont pas les mêmes droits que les Français. Dans les faits, ils ont un statut distinct et inférieur aux Français. Cette infériorité est justifiée par la « mission civilisatrice » de la France : le colonisateur les considère comme non civilisés. Pourtant, Victor Schœlcher a consacré sa vie à la lutte contre l'esclavage qui fut aboli par décret le 27 avril 1848.

Il faut rappeler que ce fameux code noir faisait de l'esclave un être « meuble » susceptible d'être acquis par un maître au même titre qu'un bien. la France doit assumer son passé colonial et c'est dans ce sens

que le président Français Emmanuel Macron avait appelé , le 15 Août 2019 à Saint-Raphaël (Var), lors des célébrations du 75^{ème} anniversaire du débarquement de Provence, les Maires de France à honorer la mémoire des soldats africains en ces termes : « Je lance aujourd'hui un appel aux maires de France pour qu'ils fassent vivre, par le nom de nos rues et de nos places, par nos monuments et nos cérémonies, la mémoire de ces hommes qui rendent fiers toute l'Afrique et disent de la France ce qu'elle est profondément : un engagement, un attachement à la liberté et à la grandeur, un esprit de résistance qui unit dans le courage ».

A ce jour, seul le Maire de Verquin, Thierry Tassez a répondu favorablement en cédant un bout de terre au Congo et en érigeant une stèle en mémoire de ces soldats partis de Brazzaville à l'appel du général De Gaulle et morts pour la France.

Bibliographie

1. Jérôme Ollandet, Brazzaville, capitale de la France libre, Paris, L'Harmattan, 2013.
2. Eric Jennings, La France libre fut africaine, Paris, Perrin, 2014.
3. Eric Jennings, « Brazzaville », in François Broche, Georges Caïtucoli et Jean-François Muracciole (dir.), Dictionnaire de la France libre, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2010, p. 196.
4. Brazzaville, capitale de la France libre, collection du citoyen, NANE éditions, 2010.
5. Vladimir Trouplin, Dictionnaire des Compagnons de la Libération, Paris, Élytis, 2010.
6. Albert Memmi, Portrait du colonisé, précédé du Portrait du colonisateur, Montréal, L'Étincelle, 19 Fanon, Frantz, Peau noire, masques blancs, Seuil, Paris, 1952 ; réédition. Seuil, coll. « Point/Essais », 1971.
7. MANKOU, B. A. (2005), Discrimination et intégration des immigrés subsahariens : approche d'analyse à Evry. Mémoire de troisième cycle Master sous la direction d'Alain LE GUYARDER et Olivier LE COUR GRANDMAISON, Université d'Evry.
8. MANKOU, B. A. (2008) Racisme, discrimination, source de violences urbaines, Paris, Éditions Publibook.
9. Edward W. Said, Culture et Imperialism. (New York : Vintage Books, 1994).
10. Edward W. Said, Le monde, le texte et le critique. (Harvard University Press, 1983).
11. Edward W. Said, « Foucault et l'imaginaire du pouvoir, » Réflexions sur l'exile. (Cambridge : Harvard University Press, 2002)
12. Lewis Gordon, Fanon and the Crisis of European Man : An Essay on Philosophy and the Human Sciences. (New York : Routledge, 1995).
13. Jeanson, Francis, Le Problème moral et la pensée de Sartre, Paris, éditions du myrte, 1947.
14. Bastide, Roger, Comptes rendus. L'archipel inachevé. Culture et société aux Antilles françaises. La revue Journal de la Société des Américanistes, vol. 60, no 60, 1971.
15. Maslow, Abraham, L'Accomplissement de soi : de la motivation à la plénitude (Religions, Values, and Peak Experiences (en)), 1964
16. Freud, Anna, Le Moi et les mécanismes de défense, Vienne, 1936
17. Descola, Philippe, Par-delà nature et culture, Paris, Gallimard, 2005
18. Roger BASTIDE et François RAVEAU, Variations sur le Noir et le Blanc. La Revue française de sociologie, IV, 1963
19. Sartre, Jean Paul, Orphée noir, Préface à Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française, Senghor, Paris, PUF, 1948.
20. Pierre Bourdieu, La distinction, critique sociale du jugement, Paris, Minuit, 1979.
21. Tschumi, Raymond, Théorie de la culture, Lausanne, Editions l'Age d'Homme, Lausanne, Editions l'Age d'Homme, 1983.
22. Tschumi, Raymond, La crise culturelle, ses cinq siècles d'histoire et son dépassement,
23. Philippe Coulangeon, « Culture », in Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? » 53

24. Alfred ADLER, *Connaissance de l'homme, étude de caractérologie individuelle*, Petite Bibliothèque Payot, 1968
25. Devereux, Georges. *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, préface de Roger Bastide, Paris, Flammarion. 1970.
26. Mankou B. A. (2011), *Cybermigration maritale des femmes camerounaises de Yaoundé vers le Nord-Pas-de-Calais : Analyse sociologique, et enjeux sociaux d'une migration nouvelle*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Lille 1.
27. Abdelmalek, S. (1999), *La double absence*, Ed. Seuil, Paris, 1999.
28. Houis, Maurice. « Langage et culture », dans *Encyclopédie de la Pléiade*, Ethnologie générale, Paris, nrf, 1968.
29. Selosse, Jacques. « Réflexions sur les personnalités maghrébines et occidentales », dans *les Jeunes immigrés*, cefres de Vaucresson, 1981.
30. Roussillon René *Le Moi-peau et la réflexivité*, Paris, *Le Carnet PSY* 2007/5 (n° 118).
31. Joseph Conrad, *Au Cœur des ténèbres*, Paris, Flammarion, 1989. Traduction et préface de Jean Jacques Mayoux.
32. A. Césaire, *Discours sur le Colonialisme* (1950), 2e édition *Présence africaine*, Paris, 1955.
33. Lévi-Strauss, Claude, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955.
34. Terray Emmanuel, « La vision du monde de Claude Lévi-Strauss », *L'Homme*, 1/2010 (n° 193), p. 23-44.72, 146 p.,